

## BUREAUX DIRECTS

### BONANJO

BP: 109 - Douala, Face palais  
Tél: +237 233 42 22 / 699 30 27 13  
douala.bonanjo@chanasassurances.com

### MAKEPE

BP: 109 - Douala, Parcours vita  
Tél: +237 233 47 11 60  
douala.makepe@chanasassurances.com

### GAROUA

BP: 1373 - Garoua, à côté de LAKING Textile  
Tél: +237 222 27 18 45  
garoua@chanasassurances.com

### YAOUNDE - MFOUNDI

BP: 253 - Yaoundé, Face camair co  
Tél: +237 222 45 00 / 698 70 85 01  
yaounde@chanasassurances.com

### AKWA

BP: 109 - Douala, Immeuble ex-SOCAR  
Tél: +237 233 42 74 43  
douala.akwa@chanasassurances.com

### NSAM

BP: 253 - Yaoundé, Face station Gulfir  
Tél: +237 222 45 00 / 698 70 85 01  
yaounde@chanasassurances.com

## AGENTS GENERAUX

### BAFOUSSAM : BD2 ASSURANCES SARL

BP : 1039 - Tamja à côté de MTN Cameroon  
Tél: +237 699 47 02 82 / 677 77 16 49  
bd2assurances@gmail.com

### DOUALA : F. PECH ASSURANCES

BP : 5927 - Bonapriso, Rue Afcodi  
Tél: +237 233 42 39 62 / 233 42 39 24  
pechagentchanas@hotmail.com

### DOUALA : RT ASSURANCES SARL

BP : 3042 - Face lycée d'Akwa Douala  
Tél: +237 679 50 59 02 / 699 84 78 84  
rtampe0@gmail.com  
rtassurances1@gmail.com

### LIMBE: TCHITOS ASSURANCES SARL

BP : 719 - Half mille, face PMUC  
Tél: +237 233 33 28 89 / 677 75 22 55  
tchitoassurance@yahoo.com  
tchitos.ag@chanasassurances.com

### YAOUNDE : ESSPO ASSURANCES SARL

BP : 13270 - Carrefour NKOMO  
Tél: +237 222 30 78 36 / 673 17 25 10  
yeneessouma@yahoo.fr

### DOUALA : DIKO'S ASSURANCES SARL

BP : 4810 - Face Lycée Polyvalent de Bonabéri  
Tél: + 237 233 47 11 60 / 679 50 56 26  
njini.susan18@yahoo.com  
mbubrandon800@gmail.com

### YAOUNDE : P.A. NLONGBOVOU ASSURANCES SARL

BP : 6754 - Tropicana, avant NDI Samba supérieur-Immeuble Takam  
Tél: +237 679 50 78 02 / 694 18 62 51  
nlong.patrice@gmail.com

### DOUALA: RT ASSURANCES SARL

BP : 3042  
Tél: +237 2679 50 59 02  
rtampe0@gmail.com  
romual.tampe@chanasassurances.com

### NKONGSAMBA : NTCANTCHA ASSURANCES SARL

BP : 35 - Rue Admin. face boulangerie Paternon  
Tél: +237 699 70 74 48 / 679 16 82 08  
ntchatchaagchanas@gmail.com

### NGAOUNDERE : BEN OUMAR ASSURANCES SARL

BP : 680 - A côté de la pharmacie de la gare  
Tél: +237 670 66 08 61  
benoumarsarl@gmail.com

### ABONG MBANG : REUSSITE ASSURANCES SARLU

BP : 97 - ABONG MBANG  
Tél: +237 695 34 58 26  
reussiteassurancessarl@gmail.com

**Chanas Assurances S.A.**



Chanas Assurances SA Officiel



www.chanasassuranc

**Chanas Assurances S.A.**

Société Anonyme au Capital de 6.051.116.000 de FCFA  
Entreprise régie par le Code des Assurances

**CHANAS  
ASSUR AUTO**

**Le risque maîtrisé, l'avenir assuré**

## QU'EST-CE QUE C'EST ?

Chanas Assur'Auto est une assurance multirisque. Elle couvre les dommages corporels ou matériels que votre véhicule automobile peut causer aux tiers ou à leurs biens.

Elle couvre également les dommages subis par votre véhicule et les dommages corporels subis par les personnes transportées dans celui-ci.

## QUELLES SONT LES GARANTIES DU CONTRAT CHANAS ASSUR AUTO ?

A la souscription du contrat les garanties suivantes sont proposées :

- Responsabilité Civile et R.T.I encore appelé assurance au tiers. Cette garantie est obligatoire du fait de la loi,
- IPT (Individuelle Personnes Transportées)

Les garanties facultatives, à savoir :

- Avance sur recours,
- IPT (Individuelle Personnes Transportées)
- Dommages par accident ou tous risques ou tierce complète,
- Dommages par collision, (tierce simple),
- Incendie,
- Vol – Vol partiel – Vol par brigandage ou braquage,
- Bris de glaces et blocs de feux,
- Dommages électriques,
- Assistance à la réparation,
- Défense recours,

## QUE FAUT-IL FAIRE POUR ÊTRE ASSURÉ AU TITRE DES GARANTIES DU CONTRAT CHANAS ASSUR AUTO?

Pour être assuré, vous devez transmettre à votre assureur Chanas Assurances ou à l'un de ses représentants légaux :

- Carte grise ou civio,
- Certificat de Visite Technique,
- Facture d'achat,
- Attestation de non sinistre,
- Permis de conduire du conducteur habituel et certificat de capacité éventuellement.

Et en fonction des garanties choisies et des informations fournies, nous vous faisons une proposition et montons un contrat à la hauteur de vos attentes dès paiement de la prime convenue.

## QUI PEUT SOUSCRIRE ?

Toute personne physique ou morale qui met en circulation un véhicule terrestre à moteur sur la voie publique ou privée.

## QUE FAUT-IL FAIRE EN CAS D'ACCIDENTS, DE DOMMAGES SUBIS OU CAUSÉS PAR VOTRE VÉHICULE ASSURÉ PAR LE CONTRAT CHANAS ASSUR AUTO ?

En cas d'accidents impliquant votre véhicule ou ayant entraîné des dommages à celui-ci, vous devez, selon les cas :

- Obtenir un procès-verbal de Constat de Police , Gendarmerie, Huissier ou Amiable;

- Déclarer le sinistre auprès votre assureur, Chanas Assurances, ou ses représentants légaux dans un délai de 48H en cas de vol et dans les cinq (05) jours ouvrés pour tout autre sinistre, à compter de la date de survenance du sinistre,
- Déposer une plainte auprès des autorités compétentes, en cas de vol,
- Transmettre le devis de réparation ou facture de réparation,
- Transmettre toutes réclamations des tiers lésés.

## COMMENT DÉCLARER LE SINISTRE?

Il est conseillé de faire la déclaration par tout moyen qui laisse « trace », notamment par courrier, fax ou mail ; et surtout de remplir le formulaire de déclaration prévue à cet effet auprès de votre assureur Chanas Assurances ou l'un de ses représentants légaux.

## COMMENT VOUS SEREZ INDEMNISÉS ?

En cas de dommages directs c'est-à-dire lorsque votre véhicule a subi les dommages, votre assureur, Chanas Assurances peut :

- Vous délivrer un Bon de Prise en Charge
  - Vous établir un Chèque correspondant au montant du préjudice réellement subi
- Pour les sinistres de Responsabilité Civile votre assureur, Chanas Assurances, se charge de négocier, transiger et indemniser les tiers lésés